



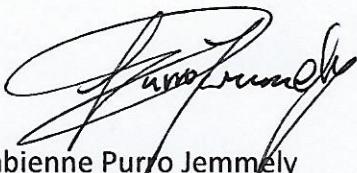
Liste des communes conventionnées avec la crèche le P'tit Bonheur à Neyruz :

Autigny
Chénens
Cottens
La Brillaz
Neyruz
Prez
Ponthaux-Nierlet

Les habitants des communes ne figurant pas sur cette liste peuvent inscrire leur enfant à la crèche. Ils doivent néanmoins se référer à l'article 5 alinéa à 3 du règlement de la crèche, stipulant que la priorité est donnée aux enfants habitant une commune ayant signé une convention collective avec l'association du P'tit Bonheur.

Des informations peuvent être obtenues par courriel à l'adresse creche@lepetitbonheur.ch.

Neyruz, le 25.01.2021



Fabienne Purro Jemmely
Directrice